



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

tabagisme

Question écrite n° 84142

Texte de la question

Selon des études menées en Espagne et en Grande-Bretagne, les maladies liées au tabac auraient un coût social respectivement de 3,5 milliards d'euros et de 2,2 milliards d'euros. En conséquence, M. Bruno Gilles demande à M. le ministre de la santé et des solidarités si une étude a été menée à ce sujet en France et si l'on en connaît le coût social.

Texte de la réponse

Une étude a été réalisée en juin 2004 par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) sur le coût social en 2000 des drogues licites (alcool et tabac) et illicites. Il en ressort que le tabac est la drogue qui entraîne le coût le plus élevé pour la France avec, pour l'année 2000, un coût social de 47 739 millions d'euros, soit l'équivalent de 3 % du produit intérieur brut. Les pertes de revenus et de production représentent le premier poste du coût social total (publiques et privés) avec 53,92 % de ce coût. Leur montant total est de 25 743 millions d'euros qui se répartissent ainsi : 18 085 millions d'euros liés aux pertes de production et 7 658 millions d'euros consécutifs aux pertes de revenus. Le coût des soins, premier poste pour les dépenses publiques, représente 38,24 % du coût social, soit un montant de 18 254 millions d'euros se répartissant entre la médecine hospitalière (8 732 millions d'euros) et la médecine de ville (9 522 millions d'euros). Le coût social imputable aux pertes de prélèvements obligatoires est évalué à 3 738 millions d'euros, soit 7,83 % du coût social total.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Gilles](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84142

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 2006, page 878

Réponse publiée le : 10 octobre 2006, page 10682